



HAL
open science

Licence Physique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Physique. 2011, Université de Nantes. hceres-02036338

HAL Id: hceres-02036338

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036338v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université de Nantes

Demande n° S3LI120000820

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Physique

Présentation de la mention

La licence mention Physique est une formation généraliste qui apporte aux étudiants les connaissances et compétences fondamentales nécessaires à une poursuite d'études dans des masters de physique, physique-chimie et de mécanique. La licence de Physique comporte trois parcours clairement identifiés : Physique, Physique-Chimie et Mécanique. Ces trois parcours proviennent d'anciennes mentions de licence de même nom. Les étudiants de la licence de Physique peuvent continuer leurs études dans les masters de physique de l'Université de Nantes ou dans d'autres masters nationaux ou internationaux ou encore dans des masters spécifiques Métiers de l'enseignement (préparation au concours de recrutement des Professeurs de lycée de physique-chimie pour les étudiants du parcours Physique-Chimie). L'étudiant, après avoir réussi sa deuxième année, peut aussi s'orienter vers une des très nombreuses licences professionnelles de l'Université de Nantes. Une aide conséquente à la réussite des étudiants est prévue en première année.

La première année de cette licence est effectuée dans le cadre du portail Mathématiques-Informatique-Physique-Chimie dont le premier semestre est entièrement mutualisé. Au deuxième semestre, l'étudiant doit faire un premier choix entre les parcours Mathématiques-Physique-Mécanique-Chimie (MPMC) et Physique-Chimie (PC). Ce second semestre est encore largement mutualisé. En deuxième année, la filière Physique-Chimie comporte les parcours Physique et Physique-Chimie et la filière MPMC le parcours Mathématiques-Physique-Mécanique. Le choix définitif du parcours de l'étudiant se fait en troisième année. Les trois parcours sont alors clairement identifiés : Physique, Physique-Chimie et Mécanique.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	180
Nombre d'inscrits en L2	133
Nombre d'inscrits en L3	71
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	40 %
% d'abandon en L1	40 %
% de réussite en 3 ans	36 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'orientation des étudiants s'effectue progressivement et le projet professionnel de l'étudiant se construit au fur et à mesure. Les poursuites d'études sont le master de Physique de l'Université de Nantes qui devrait regrouper les parcours Physique, Physique-Chimie et Mécanique. La deuxième année de ce master permettra une plus grande spécialisation de l'étudiant dans les domaines couverts par les trois parcours. Il existe aussi un master spécialisé Métiers de l'enseignement et de la formation qui prépare les étudiants au concours du Professorat. D'autres masters nationaux et internationaux sont aussi accessibles. Les licences professionnelles ont un accès facilité par le Parcours Amont vers les Licences Professionnelles (PALP) au cours du quatrième semestre. Beaucoup de dispositifs d'aide à la réussite existent, principalement en première année : tutorat, semaine de prérentrée, enseignant référent. Ces dispositifs s'avèrent néanmoins insuffisants pour les étudiants ayant un baccalauréat non scientifique. Pour ces derniers il existe un dispositif REUSIT qui consiste en une année de mise à niveau. L'étudiant est aussi aidé dans la réalisation de son projet professionnel : trois unités d'enseignement spécifiques (Méthodologie du Travail Universitaire, Projet Professionnel de l'Etudiant et Orientation Professionnelle) ont été créées. Les règles de compensation sont claires : une unité d'enseignement ou un semestre ne peut être compensé que si la note est supérieure ou égale à 08/20. L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire et comporte un Directeur d'études par année, un responsable de mention et le responsable pour l'ensemble des mentions.

- Points forts :

- Cohérence des enseignements et respect des principes d'orientation et de spécialisation progressifs d'une licence.
- Les trois parcours Physique, Physique-Chimie et Mécanique sont clairement identifiés.
- Règles de compensation claires.
- Bonne information de la formation aux lycéens.
- Nombreux dispositifs d'aide à la réussite.
- Existence d'un semestre spécifique pour l'entrée en licence professionnelle.
- Bon dispositif d'aide à la réalisation du projet professionnel de l'étudiant et d'aide à la mobilité internationale.

- Points faibles :

- Peu de données chiffrées sur la poursuite d'études.
- Evaluation des enseignements par les étudiants peu efficace.
- Informations insuffisantes sur les passerelles. Passerelle à prévoir pour les étudiants du parcours Physique-Chimie vers le parcours Chimie au deuxième et troisième semestre.
- Peu d'informations sur les intervenants professionnels extérieurs dans la formation.
- Pas de stage obligatoire pour le parcours Mécanique.
- Peu d'informations sur l'insertion professionnelle.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de fournir davantage de données sur le devenir des étudiants, de renforcer les dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et de rendre le stage obligatoire pour le parcours Mécanique.